

Trophées Decavi de l'assurance vie 2012



La 13^{ème} édition des Trophées de l'Assurance Vie a eu lieu le 24 octobre à THE EGG à Bruxelles.

Le Jury (voir encadré ci-dessous) analyse le marché et sélectionne les meilleurs produits en fonction de trois critères : le rendement sur différentes périodes, les caractéristiques assurantielles de ce produit, et enfin la communication tant vers le consommateur final que vers les courtiers et le jury. L'aspect innovant ou original du produit est aussi regardé avec intérêt. De plus, en ce qui concerne les produits « Branche 23 », les analyses fonds sont validées par Morningstar. Rendez-vous incontournable du secteur de l'assurance, les Trophées bénéficient en outre du soutien d'Assuralia et de partenaires de choix, notamment PwC, CSC, SCOR Global Life et Axis. Et même si la crise financière continue à peser sur les rendements des contrats d'assurance Vie, cette édition n'a pas à pâlir des performances affichées par les différents produits présentés.

Composition du jury 2012 :

- Pierre DEVOLDER, Professeur UCL, Président du jury.
- Paul BAEKELAND, Président de la Commission Vie, FVF.
- Patrick CAUWERT, CEO FEPRABEL.
- Laurent FEINER, Journaliste, Administrateur délégué Decavi
- Karel GOOSSENS, Partner Towers Watson.
- Johan GUELLEY, Partner CSC Belgium.
- Gérard VANDENBOSCH, Directeur PwC.

Nous allons, comme lors de chaque édition, passer en revue les différents lauréats.

Trois nouveautés importantes : cette année, pas de nominés, on peut le regretter car bien souvent les produits sont fort proches et cette demi-distinction donne malgré tout une tendance. Pour FEPRABEL, le but de ces études est de faire progresser la qualité de l'assurance vie en Belgique, de soutenir nos partenaires compagnies et de communiquer positivement vers le grand public.

Deuxième changement : l'ensemble du marché a été étudié par catégorie (et non plus uniquement les produits introduits par les assureurs).

Troisième changement : seules les compagnies participant aux Trophées et ayant signé la charte peuvent prétendre aux

votes des courtiers. C'est donc sur base d'un vote des membres FEPRABEL que le Trophée du Courtage a été décerné. Seules deux compagnies n'ont pas désiré participer (AG Insurance et Delta Lloyd Life) et nous le regrettons. La question posée était simple : « Parmi la liste ci-dessous, quelle est, selon vous, la meilleure compagnie d'assurance Vie sur le marché, tenant compte à la fois de la qualité des produits et du service.

Courtage

Allianz 

Cette année les courtiers ont voté massivement pour Allianz qui a reçu le Trophée du courtage 2013 pour l'assurance Vie.

Compagnies participant aux Trophées du courtage



Charte des trophées de l'assurance Vie 2012

1. Le concours est **ouvert à tous les assureurs** tous réseaux confondus.
2. La **participation est gratuite**.
3. Afin d'assurer un maximum de représentativité du marché, nous procédons à une **analyse systématique des différents produits présents sur le marché** sélectionnés sur base :
 - a) d'une part, de l'encaissement (basés sur les chiffres d'Assuralia)
 - b) complétée d'autre part, par des **produits de niche** présents dans les différentes catégories pour atteindre un taux de représentativité de 60 à 80 % en fonction des catégories étudiées.
4. Les compagnies reçoivent ainsi des **fiches pré-remplies** pour validation.
5. Bien évidemment, elles ont en outre la possibilité de soumettre à l'appréciation du jury un produit autre que ceux sélectionnés. C'est également le cas pour les catégories Innovation et Publicité

où les candidatures sont spontanées : les compagnies sont libres de présenter les produits, concepts ou services de leur choix.

6. Cette analyse pourra être complétée par des produits d'autres compagnies d'assurance (belges ou étrangères travaillant dans le cadre de la libre prestation de services, et non reprises dans le point 3) qui souhaiteraient spontanément en présenter.

7. Les catégories retenues sont : Universal Life ; branche 23 : low-medium risk et high risk ; décès temporaire et SRD ; PLCI ; revenu garanti ; groupe ; innovation ; publicité et courtage.

8. Les compagnies pourront valider leurs questionnaires et/ou envoyer de nouvelles fiches jusqu'au 20 août 2012.

9. Règles appliquées par le jury :

a) **si un produit est une réplique** partielle d'un autre produit préalablement existant et ayant déjà été présenté aux trophées de l'assurance, le jury appréciera **la valeur ajoutée** de l'un par rapport à l'autre. Si cette valeur ajoutée n'est pas significative, ce produit pourra être nommé, mais ne pourra pas être primé.
b) si un produit est récemment créé et/ou **ne présente pas l'encassement suffisant**, le jury appréciera sa pérennité sur le marché et pourrait, avec l'accord de la compagnie, le faire concourir dans une autre catégorie que celle pour laquelle il a été préalablement présenté, et notamment dans la catégorie « **Innovation** ».

10. Un prix sera décerné par catégorie.

11. Les lauréats seront personnellement avertis mi-septembre.

12. Chaque lauréat s'engagera à participer aux frais nécessaires au déroulement et à l'organisation de la soirée.

En contrepartie, chaque lauréat bénéficie d'importantes retombées médiatiques dans la presse. Il peut également se prévaloir de son titre de « Lauréat des Trophées de l'Assurance Vie » dans sa catégorie lors de ses publicités et publication de documents. Il dispose en outre de 10 invitations pour inviter les personnes de son choix à la soirée de remise des Trophées.

13. Une compagnie désignée lauréate du Trophée du Courtage ne pourra le recevoir que si elle a adhéré aux principes de cette charte.

14. La remise des Trophées suivie d'un cocktail dinatoire se tiendra le mercredi 24 octobre 2012 à 17h45 à Bruxelles.

Examinons maintenant en détail les lauréats dans les différentes catégories :

Formules à versements et retraits libres (Universal Life)



**Allianz
Invest for Life 3A**

Allianz l'emporte avec son produit (Invest for Life 3A) qui a offert des rendements appréciables (3,75 % en 2011 et 4 % en 2010) tout en servant un taux garanti de minimum de 1,75 %, sans oublier l'absence de frais de gestion.

Assurance Vie liée à un fonds d'investissement (Branche 23) - Fonds de type low & medium risk



**Axa Belgium
Piazza invest-Piazza
Carmignac Patrimoine,**



**NELL
BKCP Opportunities-
Carmignac Patrimoine**

Dans cette catégorie, nous retrouvons deux lauréats : Axa Belgium avec sa police Piazza invest-Piazza Carmignac Patrimoine, et NELL (en LPS) pour sa police BKCP Opportunities-Carmignac Patrimoine. Le lecteur avisé comprendra aisément que les fonds sous-jacents de ses produits se ressemblent fort. Ce fonds offre de bons rendements et les contrats, de nombreuses garanties complémentaires et options.

Assurance Vie liée à un fonds d'investissement (Branche 23) - Fonds de type high risk



**Allianz
Allianz Excellence/Allianz
Invest-Oddo Sélection Multi-
Gérants Emergents**

Allianz l'emporte avec son produit : Allianz Excellence/Allianz Invest-Oddo Sélection Multi-Gérants Emergents. Le rendement de ce fonds qui appartient à la gamme Allianz Excellence et Allianz Invest est près de 50 % sur 3 ans. Ce fonds est investi dans un mix de fonds d'actions et d'obligations de la zone des marchés émergents.

Pension Libre Complémentaire pour Indépendants



**VIVIUM
PLCI**

Grâce à son rendement global attrayant lors des dernières années, la Pension Libre Complémentaire pour Indépendants de VIVIUM offre l'emporte dans cette catégorie. Le produit permet du « sur mesure » pour le client, entre un choix de différents taux d'intérêt (0 %, 2 % ou 2,50 %) et un placement plus dynamique de la participation bénéficiaire. Notons aussi les nombreuses couvertures optionnelles disponibles pour répondre au différents besoins des indépendants (assurance en cas d'accidents graves, rente en cas d'incapacité de travail ou protection financière en cas de maladie grave), tout en offrant l'option « PLCI sociale ».

Assurance capital constant : primes uniques successives



**ZA Assurances
Flexi Cover T1**

ZA Assurances propose un tarif des plus concurrentiels et remporte donc cette catégorie avec sa police Flexi Cover T1. Retenons l'acceptation médicale simplifiée (sur base de 5 questions) et les spécificités originales suivantes : réduction tarifaire de 5 % octroyée aux donneurs d'organe (seule condition : être officiellement enregistré comme donneur d'organe) et aux clients fidèles; l'octroi, tous les 3 ans, à chaque nouvel assuré de 40 ans et +, d'un chèque santé de 30 EUR (pour favoriser la prévention).

ZA offre aussi la possibilité d'assurer les diabétiques, sans surprime, moyennant certaines conditions.

Assurance de type solde restant dû



**BNP PARIBAS
CARDIF**

**BNP Paribas Cardif
Hypo Protect Classic**

Dans cette catégorie, le prix reste le facteur prépondérant et à ce niveau c'est le produit (Hypo Protect Classic) de BNP Paribas Cardif qui l'emporte. Outre ce tarif avantageux, le formule Hypo Protect Classic offre de nombreuses couvertures additionnelles (exonération du paiement des primes en cas de perte d'emploi ou d'incapacité de travail et possibilité de souscrire une couverture sur deux têtes).

Innovation



**Belfius Insurance
Les AP Study Protect**

Vu la crise et la frilosité habituelle du secteur, il est toujours très délicat de trouver de vraies innovations ; à nouveau le lauréat ne déroge pas à la règle car il s'agit simplement d'une couverture décès temporaire et c'est le produit AP Study Protect de Belfius Insurance qui l'emporte. C'est surtout au niveau du marketing et de la présentation du produit que se trouve l'innovation.

C'est une assurance décès qui paie à l'enfant le capital ou une rente en cas de décès d'un de ses deux parents ou grands-parents afin de permettre la continuation de ses études supérieures. L'innovation consiste à lier le capital décès à l'évolution du coût des études. Ce produit tient aussi compte de l'augmentation des frais d'études à l'avenir. Le site www.lap.be/studyprotect propose une simulation du calcul des frais d'études. La durée du contrat correspond à la durée des études, avec un minimum d'un an et un maximum de 15 ans. Le capital est donc décroissant au fur et à mesure de l'avancement des études. Enfin, il est possible de souscrire une pré-assurance en attendant que les études supérieures commencent.

Assurance de groupe pour petites entreprises

FEDERALE
Assurance

**FEDERALE Assurance
F-Benefit**

Dans cette catégorie, FEDERALE Assurance avec son produit F-Benefit est le lauréat. Cette assurance de groupe flexible pour salariés affiche une faible structure de coût et un rendement élevé. La participation bénéficiaire est appréciable (rendement global de 3,40 % en 2011 et 3,60 % en 2010) et ce produit peut également être souscrit sous forme de plan cafétéria ou de plan bonus.

Revenu Garanti

DKV

**DKV
Plan RG Continuity + Exo**

DKV l'emporte pour le Plan RG Continuity + Exo qui prévoit une protection de revenu pendant la carrière professionnelle (paiement d'un revenu complémentaire à l'assurance maladie légale en cas d'incapacité de travail suite à une maladie ou un accident). Notons cette spécificité originale qui donne le droit de bénéficier automatiquement, dès 65 ans, d'une couverture à vie contre la perte d'autonomie grâce au plan Assurance Dépendance. L'exonération du paiement de la prime du plan Assurance Dépendance est prévue dès 65 ans en cas de perte d'autonomie grave et durable en soins résidentiels.

Le terme « Continuity » sous-entend que ce transfert automatique vers la garantie dépendance s'opère sans nouvelle acceptation médicale, sans délai de stage ou de carence et en conservant l'âge d'entrée initial de souscription pour le calcul de la prime.

Meilleure campagne publicitaire

VIVIUM
ASSURANCES

VIVIUM
www.votreassurancedegroupe.be

VIVIUM remporte ce trophée pour sa campagne de vulgarisation de l'assurance de groupe : www.votreassurancedegroupe.be. Le film réalisé par le département Marketing - en collaboration avec le département Employee Benefits de VIVIUM - explique, d'une manière ludique, chaque aspect d'une assurance de groupe (combien a été épargné ?, que faire en cas de changement d'employeur ? Etc.).

Pour revivre cette cérémonie en photos, rendez-vous à l'adresse suivante : <http://insurance-trophy.skynetblogs.be>.

Patrick CAUWERT
patrick.cauwert@feprabel.be



Trophées DECAVI de l'Assurance Vie 2012

Ce 24 octobre, lors d'une soirée rassemblant plus de 250 personnalités du secteur, les Trophées de l'Assurance Vie 2012 ont récompensé neuf compagnies.

Les lauréats sont :

Mon Epargne

- Formule à versements et retraits libres (Universal Life)

Allianz : Invest for Life 3A



Mes Investissements

- Branche 23 : Fonds low & medium risk

Axa Belgium : Piazza Invest-Piazza Carmignac Patrimoine

NELL : BKCP Opportunities-Carmignac Patrimoine (*)



- Branche 23 : Fonds high risk

Allianz : Allianz Excellence/Allianz Invest-Oddo Sélection Multi-Gérants Emergents



Ma Pension à titre d'indépendant

- Pension libre complémentaire pour indépendants (PLCI)

VIVIUM : PLCI



Mon Travail

- Assurance de groupe pour petites entreprises

FEDERALE Assurance : F-Benefit



Mon Décès

- lié à un prêt hypothécaire (assurance de type solde restant dû)

BNP Paribas Cardif : Hypo Protect Classic

- non lié à un prêt hypothécaire (primes uniques successives)

ZA Assurances : Flexi Cover T1



L'UNIQUE ASSUREUR SURVIE

Mon Revenu Garanti

DKV : Plan RG Continuity + Exo



Innovation

Belfius Insurance : Les AP Study Protect



Meilleure Campagne Publicitaire

VIVIUM : www.votreassurancedegroupe.be



Courtage (sur base d'une enquête réalisée auprès des courtiers membres de Feprabel)

Allianz



Infos: www.decavi.be • laurent.feiner@decavi.be - Tél: 02-520.72.24
• muriel.storrer@aimesco.net - Tél: 02-354.93.81



(*) Produit commercialisé dans le cadre de la libre prestation de services (LPS).